

La réforme de la formation des Enseignants : quels professeurs et quelle école pour demain ?

Les Enseignants Chercheurs des Universités ne sont pas seulement mobilisés pour la défense de leur statut. Les réformes Darcos – Pécresse mettent en péril la formation des enseignants du primaire et du secondaire : elles auront des conséquences désastreuses sur la qualité de l'enseignement public.

LE SYSTEME ACTUEL

-Les enseignants du secondaire sont recrutés par l'Etat à l'issue d'un concours national de recrutement : le **CAPES**, ouvert aux titulaires d'une licence (BAC+3), l'**Agrégation**, ouvert aux titulaires d'une première année de Master (BAC +4).

-La sélection s'opère sur les compétences **disciplinaires** (mathématiques, lettres, histoire etc.). Les étudiants admis à ces concours effectuent une année de stage rémunéré par l'Etat dans le cadre de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) : chaque stagiaire a la responsabilité d'une (ou deux) classe(s) complète(s) durant toute l'année – 8 heures hebdomadaires. Le complément de sa formation, théorique, s'effectue dans le cadre de l'IUFM. L'enseignant stagiaire n'est titularisé qu'à l'issue de cette année de stage (BAC+5).

Ce système de formation est celui d'une formation professionnelle par alternance : perfectible, il repose sur deux principes essentiels à une formation de qualité :

-1° une **maîtrise des savoirs disciplinaires** ;

-2° une **compétence pédagogique** acquise pendant l'année d'apprentissage.

Cette année d'apprentissage, avec sa charge d'enseignement réduite, permet aux enseignants débutants une approche sereine et réfléchie, indispensable lorsqu'il s'agit de travailler auprès de jeunes et d'enfants.

LA REFORME

Elle concerne le **niveau** de recrutement : désormais un master (BAC+5) d'Enseignement et un concours (cette évolution, à terme, annonce la suppression du CAPES). Elle concerne aussi le **contenu** de la formation.

Ses principes et ses conséquences :

-1° un abaissement de l'exigence disciplinaire (mathématiques, lettres etc.) des concours : de nombreuses spécialités sont menacées au profit d'épreuves générales, vagues, comme 'la connaissance du système éducatif'. On demande moins à un enseignant d'être savant dans un domaine (le français *ou* l'histoire *ou* l'anglais...), que d'être prêt à enseigner n'importe quelle matière (le français *et* l'histoire *et* l'anglais...).

⇒ Conséquence : une baisse de formation pour les enseignants, une baisse de qualité d'enseignement pour les élèves.

-2° une suppression de l'année de stage rémunéré. Les jeunes recrutés enseigneront à plein temps, sans apprentissage, dès la première année. **Dans le primaire**, les professeurs des écoles perdent également cette année de stage et devront immédiatement savoir apprendre à lire, à écrire, à compter aux enfants, sans avoir été formés pour cela. L'Etat, à court terme économise 15000 postes.

⇒ Conséquence : le prix payé à long terme : une formation au rabais, aux dépens des élèves placés face à des enseignants non expérimentés et travaillant dans l'urgence.

-3° les titulaires d'un Master Enseignement ayant échoué au concours viendront grossir le nombre d'enseignants précaires, mal payés, déconsidérés et démotivés, recrutés sur des contrats de 200 h.

⇒ Conséquence : l'élève verra défiler plusieurs enseignants remplaçants dans l'année, comme cela se généralise déjà., ou se retrouvera sans enseignant, au vu de l'attractivité du métier. C'est non seulement la qualité, mais aussi la continuité de l'enseignement qui est menacée. Déjà, pour pallier la suppression massive des postes, les rectorats font appel à des étudiants titulaires d'une licence (BAC +3) sans expérience pour faire des cours en collège ou lycée, sans souci de la qualité de l'enseignement apporté aux élèves et des difficultés rencontrées par les étudiants.

Cette réforme est dangereuse : elle participe du démantèlement de l'école publique.

Une société doit se donner les moyens de son Education.

**Les enseignants-chercheurs de l'université appellent enseignants et parents d'élèves
à soutenir et amplifier le mouvement d'opposition.**